



Juin 2015

MOT DU PRÉSIDENT



Comme le temps passe vite! Déjà juin qui est à nos portes et l'hiver terriblement froid se veut un vieux souvenir! Malgré le ralentissement habituel de la période estivale, la demande du lapin est très bonne et les volumes demandés pour cet automne devraient nous

porter vers des sommets historiques sur une base annuelle.

Beaucoup de travail a été fait depuis notre dernière publication et nous souhaitons vous en partager quelques résultats afin de vous garder le mieux informé possible. Une rencontre avec des hauts représentants de La Financière agricole a eu lieu afin de bien sensibiliser la direction aux problématiques d'accès au financement connues dans notre secteur. La rencontre s'est clôturée par la visite du clapier de M. Benoit Dubuc, administrateur, visite qui fut grandement appréciée.

Des rencontres avec les intervenants du MAPAQ ont eu lieu afin de justifier l'aide accordée à notre secteur par le biais du PAFRAPD. L'aide reçue par ce programme est essentielle pour notre organisation. Elle permet un effet de levier important pour plusieurs initiatives promotionnelles, de recherche et développement et est structurante pour la filière cunicole québécoise.

Du point de vue de l'amélioration de notre profession et de notre production, le projet de formation mentorat avance bien avec AGRICarières, mais celui de *Clapex* a connu un autre sort (voir texte page 2). Qu'à cela ne tienne, nous reviendrons à la charge. Également, notre collaboration avec l'Université Laval sur les projets de recherches concernant la durée de vie de la viande et la durée du retrait optimal. Dans la demande de financement pour le dossier des médicaments, nous sommes toujours dans l'attente de la réponse du fédéral.

Nous poursuivons notre analyse de la situation de l'abattage et du transport, tout comme les nouvelles demandes de personnes intéressées à se lancer en cuniculture. Également, les travaux de rédaction du code canadien de pratiques en élevage cunicole ont débutés. Bientôt, nous aurons des règles d'élevage uniformes à l'échelle du Canada, ce qui nous positionnera encore mieux afin de saisir de nouveaux marchés. Un sondage en lien avec ce dossier est actuellement en circulation et je vous invite grandement à le compléter, ces informations sont très importantes pour le comité de travail.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce Messenger, beaucoup de travail est accompli par vos représentants et beaucoup est à faire. Avec votre contribution, nous arriverons à donner à notre production tout le mérite qui lui revient.

JULIEN PAGÉ

Projets mentorat et Clapex



JEAN-PIERRE KACK
Administrateur SPLQ

PROJET MENTORAT

Dans le dernier Messenger, je vous informais que nous avons présenté un projet de développement de formation spécifique à notre secteur que nous appelions « mentorat ».

Le but du projet de formation et mentorat s'adresse prioritairement aux nouveaux producteurs. Avec cette formation, ils pourront acquérir les connaissances de base afin de s'occuper d'un élevage commercial de lapins. Le mentorat leur permettra d'éviter les erreurs importantes qui mettent en péril les investissements.

Cette formation et son suivi obligatoire pour les nouveaux producteurs nous assureront d'émettre des parts de production qui seront respectées. Le programme propose aussi de la formation pour les producteurs établis qui voudraient améliorer leurs connaissances ou corriger une pratique dans leur élevage.

Nous faisons parfois face à des situations, des problèmes ou des mauvaises habitudes qui nous compliquent la vie. Le programme sera ainsi un outil pour répondre à ces problématiques. Nous avons donc entrepris des démarches auprès du comité sectoriel de formation de la main-d'œuvre pour la réalisation de ce projet. Nous avons fait aussi des représentations auprès du MAPAQ afin de compléter le montage financier du projet.

Ce dernier a décliné notre demande malgré le fait qu'il n'existe aucun programme ou activité de formation pour la production cunicole qui soit supporté par le MAPAQ ou tout autre ministère dans les établissements de formation du Québec.

Heureusement, celle-ci a été acceptée par le comité sectoriel de formation de la main-d'œuvre et avec leur aide, le projet de formation sera disponible cet automne.

Une partie importante de la formation sera donnée à distance par le web et les participants seront en communication directe avec les responsables de la formation. Ils pourront poser leurs questions tout au long des ateliers. La préparation de la documentation, le montage visuel et informatique de l'information qui sera disponible cet automne et l'apprentissage des formateurs avec la technologie de la vidéoconférence se feront au cours de l'été.

Il est donc temps pour tous les nouveaux producteurs de s'inscrire pour participer à la formation et son suivi obligatoire. L'invitation est également lancée à tous les producteurs établis qui voudraient bénéficier de cette formation.

PROJET CLAPEX

Nous vous avons fait part, dans le *Messenger cunicole* de février dernier, de la demande d'aide financière du Syndicat auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui permettait l'actualisation du logiciel *Clapex* qui a été produit puis abandonné dans un contexte où l'informatique ne faisait pas encore partie du quotidien.

Ce logiciel propre à la production commerciale du lapin et au suivi quotidien des activités et des données nécessaires à la prise de décision de l'éleveur est devenu un incontournable. Les instances gouvernementales nous adressent régulièrement des demandes d'informations qui doivent être récentes et fiables afin d'établir des références économiques ou pour valider des données pouvant être publiées dans divers ouvrages sur l'élevage du lapin.

Avec *Clapex*, il serait possible au producteur d'analyser sa production, de maintenir à jour facilement et rapidement l'inventaire des animaux, la productivité de son élevage, les taux de mortalité ante et post sevrage, les quantités de moulée, les différents coûts, etc. Le Syndicat pourrait fournir également, avec la collaboration des producteurs qui le veulent bien, les données qui lui sont demandées par les instances publiques.

Malheureusement, le projet *Clapex* ne sera pas réalisé dans les prochains mois. Le ministère nous a fait part récemment de sa réponse négative à notre demande. Notre quête n'a pas été retenue même si notre projet a été jugé intéressant, le MAPAQ nous a précisé qu'il a dû restreindre son

offre à des projets qui lui ont semblé plus pertinents en raison de contraintes budgétaires. Ce n'est que partie remise, nous allons revenir à la charge.

Nous croyons que l'utilisation d'outils informatiques est aujourd'hui essentielle à la production cunicole et le MAPAQ a besoin de données fiables sur notre production. S'il a jugé notre projet intéressant, il n'est donc pas fermé à soutenir notre projet. Lors de la prochaine rencontre de la Structure de concertation cunicole, nous entendons convenir avec nos partenaires d'une stratégie visant à obtenir les fonds afin de réaliser cette mise à niveau et ainsi permettre l'amélioration des performances de nos producteurs.

Respect des confirmations de livraisons



DOMINIQUE TRUDEL
Administrateur SPLQ

Votre Syndicat réalise la mise en marché de vos lapins chaque semaine. Il fait cette opération à partir de vos offres hebdomadaires et des demandes des acheteurs. Afin d'assurer une crédibilité à la production cunicole vis-à-vis les acheteurs et les autres intervenants, il faut que ces informations soient complètes et justes.

Nous constatons, depuis quelques semaines, que certains producteurs font parvenir leurs offres tard le jeudi, voire même le vendredi. Tel qu'indiqué au Règlement sur les parts de production et la mise en marché des lapins, les producteurs sont tenus de compléter et faire parvenir leurs offres **le mercredi de chaque semaine, avant 16 h 30**. Nous vous rappelons que le formulaire est accessible sur le site Internet du Syndicat (section *Mise en marché – Formulaires*). Nous pouvons aussi vous envoyer votre formulaire en format Word que vous pourrez remplir directement à l'ordinateur et ensuite l'acheminer par courriel, ce que nous privilégions. Le Syndicat peut ainsi réaliser une mise en marché plus efficace.

Nous vous invitons à y inscrire tous les détails demandés, à savoir votre offre de la semaine courante, vos prévisions des semaines à venir et, si possible, une indication du poids des lapins que vous offrez. Ces informations vont nous aider à traiter les lapins de poids élevé en priorité.

Que vous soyez un gros ou un plus petit producteur, de lapins réguliers ou différenciés, vous devez compléter ce document. Considérez-vous comme avisé maintenant.

Changer d'aiguille sauve des problèmes



BENOIT DUBUC
Administrateur SPLQ

Que ce soit pour vacciner, piquer au Pregnecol, à la Fertiline ou autre, les injections dans un élevage de lapins sont omniprésentes et répétitives. Voilà pourquoi plusieurs éleveurs vont préférer changer d'aiguille aux cinq ou six femelles, et ce, par manque de temps ou pour une question économique.

Malheureusement, le calcul n'est toutefois pas toujours rentable! Pour un troupeau ayant un bon statut sanitaire protégé où les risques de contamination sont minimes, ne pas changer d'aiguille à chaque femelle devient alors LE point d'entrée pour les contaminants... Il en va de même pour les gaines utilisées lors des inséminations.

Une femelle malade n'affiche pas toujours de signes détectables. Si celle-ci reçoit une injection et que vous piquez ensuite avec la même aiguille contaminée les autres femelles saines par la suite, le mal sera répandu sans le vouloir. Au fil des semaines, il y aura un effet domino, le cycle se répètera et vous ferez ainsi face à une baisse de rendement.



Si l'on compare le coût d'une aiguille (environ 0,06 \$) versus celui d'une lapine (environ 22,00 \$), investir 6 sous de plus par lapine rapporte! Une femelle malade produit moins (reste vide, est moins prolifique, moins laitière et a de la difficulté à sevrer) et bien sûr, elle continue quand même de manger votre moulée et... votre profit! Au bout du compte, changer d'aiguille à chaque fois permet à chaque lapine d'exprimer son plein potentiel! À vous de calculer!

AU SYNDICAT

Confirmation des PPA et PPI

Par Julien Pagé et Armand Plourde

Le Syndicat des producteurs de lapins a procédé dernièrement à l'évaluation des livraisons de chaque producteur afin de réaliser, tel que le prévoit le règlement, la confirmation des parts de production autorisées (PPA) et des parts de production intérimaires (PPI).

Ainsi, les producteurs détiennent un total de 2 589 de PPA régulières et 1 514 de PPI régulières. Du côté des parts de production différenciées, le Syndicat a émis un total de 2 614 de PPAD et 1 768 de PPID, auquel s'ajoute 190 parts de production producteur-acheteur.

Ces parts de production devraient permettre de répondre adéquatement à la demande croissante pour du lapin de qualité Québec. Ces PPA de toute catégorie permettent aussi une certaine flexibilité attribuable aux différentes problématiques potentielles liées à la croissance du troupeau que peuvent connaître les producteurs.

Planification stratégique

Par Julien Pagé

C'est cette année que nous allons élaborer notre planification stratégique pour les cinq prochaines années. Ce travail est très important afin de bien structurer nos actions, adapter et améliorer nos façons de faire au besoin pour assurer le développement de notre secteur.

Au cours des prochains mois, le Syndicat adressera aux instances gouvernementales une demande d'aide financière pour assurer la réalisation de cette importante activité de consultation. Par la suite, une firme sera identifiée et se verra confier la mission de consulter tous les intervenants liés au secteur incluant, bien sûr, les producteurs.

Ce travail sera fait en collaboration avec les principaux intervenants et nous aidera à bien identifier les priorités futures de notre organisation. La réalité d'aujourd'hui est bien différente de celle des dernières années, tant au niveau de la production que de la commercialisation.

La planification stratégique nous permettra de bien cibler les activités prioritaires afin de répondre à la demande des marchés, aux inquiétudes des consommateurs quant à la qualité de notre produit, aux soins que nous donnons aux animaux, aux problématiques liées à l'abattage, à la distribution, à l'exportation, etc. Nous devons être visionnaires, proactifs et inclusifs dans notre démarche afin de porter notre secteur toujours plus loin. Parallèlement à cette démarche, la révision quinquennale du plan conjoint aura lieu cet automne sous la supervision de la RMAAQ, le travail du SPLQ et du plan conjoint des cinq dernières années sera analysé. Bien que nous soyons satisfaits du travail effectué, des suggestions pourront être apportées afin d'améliorer notre implication en étant conscients des limites de tous et chacun.

Enfin, pour obtenir quelconque appui financier de la part des gouvernements, le secteur se doit d'être guidé par une bonne planification de développement sectoriel. Cette activité requerra donc votre participation active durant l'automne 2015 et l'hiver 2016. Préparez vos idées, elles seront assurément bien reçues.

Révision quinquennale

Par Julien Pagé

À tous les cinq ans, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) est tenue par la Loi de revoir l'administration des offices de mise en marché chargées de l'administration de plans conjoints. Pour notre secteur, nous devons présenter les résultats de nos décisions, comme organisation, au début du mois d'octobre prochain.

Généralement, cette procédure administrative est publique. C'est-à-dire que toute personne peut se faire entendre et questionner les décisions prises au fil des dernières années. Par la suite, la RMAAQ adresse des recommandations d'améliorations à l'office.

Bien que votre Syndicat ait eu à prendre des décisions difficiles parfois et à devoir vivre un arbitrage long et fastidieux l'an dernier, vos administrateurs considèrent que le travail accompli dans les dernières années comme très

acceptable en considération des moyens financiers et du capital humain accessible.

En effet, lorsque nous estimons le nombre d'heures que vos représentants doivent mettre à la bonne marche des activités liées à une mise en marché efficace et ordonnée, nous croyons avoir livré une administration de grande qualité. Si on se remet dans le contexte 2010 où nous avons des stocks de lapins surgelés à écouler, où nous sortions à peine d'une tutelle administrative, où le développement de marchés semblait plus bénéfique à l'Ontario et à l'importation, nous croyons que collectivement, nous avons fait un bon bout de chemin.

Nous devons également présenter nos nouveaux objectifs de développement et nos attentes à combler pour la prochaine période. Certes, les résultats ne viendront pas tous seuls. Votre implication en tant que producteur sera nécessaire pour assurer un avenir prometteur à notre secteur et motiver la relève à continuer notre œuvre. Donc, si vous avez des trucs intéressants dont vous aimeriez faire part à la RMAAQ qui permettrait de bien évaluer l'avancement de votre organisme de mise en marché et d'établir des objectifs de développement à moyen terme, vous êtes invités à vous exprimer. Surveillez les publications agricoles pour connaître les dates des audiences.

Résultats des promotions

Par Armand Plourde

Le Syndicat, avec l'appui, entre autres, du PAFRAPD, communément appelé programme Casino du MAPAQ, a réalisé au cours des derniers mois une multitude d'activités visant à améliorer la visibilité des produits cunicoles.

Avec la collaboration exceptionnelle de Mme Micheline Vallée, relationniste, un nombre important de nouvelles recettes ont été développées et publiées dans plusieurs revues à différents moments de l'année.

Ces engagements du Syndicat permettront également la publication de promotion dans des revues spécialisées pour le BBQ, en juin prochain (Ricardo cuisine et 5/15).

Également, le Syndicat a fourni gracieusement des lapins entiers pour dégustation lors d'événements grand public. Il nous est permis de constater que les effets de ces promotions suscitent, à moyen et long termes, une augmentation de la demande pour notre production. Nous mettons régulièrement sur notre site Internet les nouveautés que nous découvrons dans les médias et sur le web et nous y déposons également le rapport des interventions médiatiques que nous produit notre experte relationniste.

D'autre part, la qualité des produits semi-transformés et des mets préparés par nos différents acheteurs est telle que les consommateurs sont attirés par cette cuisine plus facile pour eux. L'ensemble de ces actions doit continuer d'être supporté afin de soutenir le développement de notre production et, éventuellement, en assurer une meilleure autonomie et autosuffisance financière.

PAFRAPD

Par Armand Plourde

Depuis quelques années, le Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés (PAFRAPD) est prolongé sans avoir été revu. Dans le contexte d'austérité actuel, le gouvernement du Québec a décidé de revoir l'ensemble des mesures d'aides versées aux producteurs et à leurs regroupements. C'est ainsi que des négociations se poursuivent depuis maintenant quatre ans avec le MAPAQ afin que cet important programme soit reconduit, entre autres, pour votre Syndicat.

Ce programme permet au Syndicat de réaliser, chaque année, des activités de promotion et de visibilité de nos produits ainsi que de notre production, faire connaître le lapin comme une viande de très grande qualité en plus de permettre d'appuyer nos acheteurs dans le développement de nouveaux produits intéressants pour les consommateurs. Nous réalisons aussi une multitude d'activités de veille et de transfert de connaissances sur tout ce qui se dit et s'écrit sur le secteur. Nous nous impliquons dans diverses activités traitant du bien-être

animal, supportons les centres de recherches, assumons un leadership significatif dans le développement d'une offre alimentaire variée et de qualité pour les consommateurs.

La contribution gouvernementale n'était que de 66 000 \$ par année pour tous les bénéfices que le secteur en retirait. Voilà des sommes bien investies. Votre Syndicat, associé aux autres groupes bénéficiaires de ce programme et avec l'implication importante de l'UPA, poursuit les interventions visant le renouvellement de ce programme.

Engagements annuels des acheteurs

Par Julien Pagé

Comme chaque année, le Syndicat a reçu les propositions d'engagements annuels des acheteurs pour l'année de production débutant le 1^{er} septembre prochain. Encore cette année, il nous semble que les demandes des acheteurs soient soutenues. Nous sommes d'ailleurs à évaluer l'arrimage entre les demandes des acheteurs et les parts de production émises aux producteurs.

Vous recevrez prochainement la confirmation de la part de production qui vous a été attribuée. Cette PPA vous fut confirmée en considérant les demandes actuelles des acheteurs et nos anticipations d'augmentation des demandes de ceux-ci pour la prochaine année. Nous constatons que la demande des acheteurs varie légèrement d'un à l'autre, mais que la demande demeure croissante. En effet, pour 2014-2015, les engagements totaux convenus avec les acheteurs étaient de 4 300 lapins par semaine, les livraisons ont atteint une moyenne de 4 251 lapins par semaine.

Ainsi, pour la prochaine année, nous estimons que les engagements à prendre seront supérieurs à cette année, ce qui permettrait d'assurer la mise en marché de la totalité des lapins produits.

Code canadien de pratiques cunicoles



MAXIME TESSIER
Vice-président SPLQ

Bonjour à toutes et à tous,

Le comité du code de pratique canadien s'est réuni pour entamer la démarche. La première réunion fut pour rencontrer les producteurs des autres provinces, les gens du CNSAE ainsi que les autres intervenants. Elle fut marquée d'un vent positif qui me laisse croire qu'on arrivera à tous s'entendre relativement bien sur les points de bien-être en cuniculture. La rencontre a permis d'établir les points importants à traiter et à orienter les chercheurs du comité scientifique sur quels types de recherches ils devaient se concentrer.

Aussi, le SPLQ a fait des démarches pour trouver de l'aide des gouvernements afin d'accomplir cette tâche et nous avons eu une réponse du ministère de l'Agriculture nous demandant de rencontrer leur responsable. À suivre! La prochaine rencontre du comité aura lieu en septembre 2015.

Services-conseils

Par Gérald Tessier **collaboration spéciale**

Il est maintenant possible pour les producteurs de lapins ainsi que pour le démarrage d'élevage de lapins d'avoir accès à un consultant cunicole tout en se faisant subventionner par le réseau Agriconseils (1 866 680-1858).

Services offerts :

- Aide et suivi à la ferme afin d'augmenter la productivité
- Aide pour initier à l'insémination artificielle ou pour augmenter les rendements en insémination artificielle
- Aide au démarrage: évaluation des coûts de démarrage
- Budget de rentabilité : évaluation de revenus et dépenses
- Assistance possible pour demande de prêt agricole
- Aide et suivi à la ferme pour une bonne technique d'élevage

Pour toute information et aide, nous vous encourageons fortement à contacter :

Gérald Tessier
Agronome, consultant cunicole
Tél. : 418 336-2588
Courriel : gerald_tessier@hotmail.com

BON ÉTÉ À TOUS !!!

